



Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 11 Mars 2024

Président de séance : Mr BESANÇON Laurent, Maire

Conseillers présents : (8) : Mrs BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, CHEVASSUS Patrice, DUC Pierre, DUPAS Jean Pierre, MOUREZ Jean Christophe, et Mme JEANDOT Julie (à partir de 19he).

Conseillers excusés (3) : Mme GRILLOT Isabelle et Mrs GENTAS Dominique et DANJEAN Pierre.

Pouvoir (1) : Mme GRILLOT Isabelle a donné pouvoir à Mr DUC Pierre.

Votants : 8 ou 9 en fonction des présents.

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mr DUC Pierre

Début de séance : 18 h 30

* Le compte-rendu du Conseil Municipal (CM) du 2 février 2024 est approuvé à l'unanimité des élus. Mrs le Maire et le Secrétaire signent le registre et archivent le procès-verbal.

1- Délibération : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023 (budget général et budget eau) :

Approuvé à l'unanimité des élus présents (en l'absence du Maire) : 7 voix pour

2- Délibération d'affectation du résultat 2023 :

Approuvé à l'unanimité des élus présents (en l'absence du Maire) : 7 voix pour
Arrivée de Mme Julie JEANDOT à 19he

3- Délibération : Budget primitif 2024 :

Voté à l'unanimité des élus présents (9 voix pour) :

Dons aux associations : - ADMR : 50€
- Musique de Voiteur : 50€
- Association des Loups de Blois sur Seille : 250€ (vote en l'absence du Maire, de Mrs CHAMBARD Denis et MOUREZ Jean Christophe : membres du bureau de l'Association).

Vote des taux d'imposition 2024 : feront l'objet d'une discussion lors du prochain conseil.

4- Projet de vente de terrains constructibles au Chaumoisi Boivin :

Le projet de vente de deux parcelles de 1000 m² chacune, sur la parcelle cadastrée Blois sur Seille, section ZB, n° 113, lieu-dit Chaumoisi Boivin, pour la construction de deux maisons est acté.

Le bornage de ces deux parcelles a été effectué par le cabinet Alban Vuillemeys de Lons le Saunier, le 31 janvier 2024.

La vente de ces terrains permettra de financer potentiellement le projet de rénovation en deux logements de la maison communale du Chaumoisi Boivin.

Le Conseil Municipal s'interroge sur les modalités de vente : soit une vente en l'état avec à proximité les réseaux d'eau et d'électricité, soit une vente des parcelles viabilisées.

Le Maire fera établir des devis sur la viabilisation de ces deux parcelles.

Le Conseil Municipal délibérera sur les modalités de vente lors d'un prochain conseil.

5- Projet restauration du bâtiment alambic communal :

Mr le Maire présente la définition de l'enveloppe budgétaire, effectué par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, (assistant à maître d'ouvrage) se rapportant à l'extension de l'alambic (toilettes publiques, petit écomusée, local de stockage) et à l'aménagement de la place du village.

La restauration de l'alambic reste prioritaire, du fait du besoin de toilettes au centre du village. L'aménagement de la place pourra se faire progressivement dans les années à venir (emplacements voitures, plantation d'arbres, mobiliers urbains, etc...).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le principe du projet de restauration de l'alambic. Le maître d'ouvrage restera la Commune.

Parallèlement à cette étude, le projet Grand Site porté par la CCBHS initie une réflexion sur l'aménagement des villages situés dans le périmètre d'étude.

A Blois sur Seille, cela concerne le quartier Ste Anne, la place du village et le hameau du Chaumoisi Boivin.

Le Conseil Municipal vote pour l'aménagement du village dans le cadre du Grand site :

- 8 votes pour
- 1 vote contre

Le Conseil émet quelques idées :

- Réhabiliter le terrain de pétanque à la Ste Anne, prévoir des places de parking pour les campings car, avec des bornes électriques, revoir l'aire de pique-nique, étoffer la signalétique (téléphérique, sentiers, etc...), étudier l'aménagement d'un parking végétalisé modulable vers le pont des Sauges.
- Sur la place du village, prévoir quelques emplacements pour les voitures (marquage au sol), enfouissement des réseaux secs, arboriser, ...

6- Commission CCBHS : informations des délégués.

- Mr le Maire rapporte les réflexions de la dernière commission communautaire : L'implantation d'une maison médicale à Bletterans et l'augmentation d'un point du taux d'imposition pour équilibrer le budget 2024.

7- Questions diverses :

7-1 : réservoirs incendie : Monsieur le Maire expose que le SDIS du Jura (pompiers) a testé puis validé ce jour les deux réservoirs incendie créés cet hiver au Chaumois Boivin et sur l'ancien terrain de tennis BARRY. La défense incendie d'une partie de la commune est ainsi assurée.

7-2 Pour information, les membres du Conseil Municipal ont été destinataires d'un courrier de Mr Xavier Breton.

Fin de séance : 21H40.

Mr DUC Pierre



Secrétaire

Mr BESANÇON Laurent



Maire